

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX

Délibération n°25-2018

Nombres de conseillers : 15 L'an deux mil dix-huit,
En exercice : 15 Le trois mai,
Présents : 9 Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué,
Votants : 14 s'est réuni sous la présidence de Madame Patricia ALTHERR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 avril 2018

Présents : Patricia ALTHERR, Brigitte FLEURY, Valérie BURINE, Emmanuelle JAN, David PERAY, Frédéric PERICARD, Michel PETER, Denis RAQUIN, Jean-Pierre SZWED.

Absent ayant donné procuration : Fabien BELOTTI donne procuration à Frédéric PERICARD, Sophie COLLET donne procuration à David PERAY, Christian JOLIE donne procuration à Patricia ALTHERR, Stéphanie LOVENJAK donne procuration à Valérie BURINE, Sandrine SHAW donne procuration à Emmanuelle JAN.

Excusé : Henry BABAZ.

Secrétaire de séance : Denis RAQUIN

Objet : Révision des tarifs de location de l'équipement à vocation sportive et socioculturelle dit la Halle.

Madame le Maire rappelle que l'espace communale de la Halle est mis gratuitement à disposition des associations. Comme cela a été prévu lors de la délibération 24-2018 concernant les tarifs de location de la maison des sociétés, toutes les associations challaisiennes devront signer une convention qui leur permet d'utiliser ces communaux.

L'espace de la Halle (Bar compris) peut également être loué à des particuliers du village et à des particuliers et associations non-résidents dans la commune.

Madame le maire souhaite proposer de nouveaux tarifs de location :

- Associations challaisiennes : Gratuit
- Habitants de Challex :

Journée en semaine	100 €
Week-end	250 €
Caution	300 €
- Associations et privés non-résidents de Challex

Journée en semaine	150 €
Week-end	300 €
Caution	300 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVER la révision des tarifs de location de la Halle

CHARGER Madame le maire de les faire appliquer.

RF SOUS PREFECTURE DE GEX
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/05/2018 001-210100780-20180503-DE_025_2018-DE

Pour extrait conforme,
Fait à Challex, le 03/05/2018
Le Maire,
Patricia ALTHERR

Patricia ALTHERR		Stéphanie LOVENJAK	Procuration à Valérie BURINE
Fabien BELOTTI	Procuration à Frédéric PERICARD	David PERAY	
Henry BABAZ		Frédéric PERICARD	
Valérie BURINE		Michel PETER	
Sophie COLLET	Procuration à David PERAY	Denis RAQUIN	
Brigitte FLEURY		Sandrine SHAW	Procuration à Emmanuelle JAN
Emmanuelle JAN		Jean-Pierre SZWED	
Christian JOLIE	Procuration à Patricia ALTHERR		

Délibération affichée le

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le .

RF SOUS PREFECTURE DE GEX
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/05/2018 001-210100780-20180503-DE_025_2018-DE